

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 84 (1957)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Distinction  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-230417>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Menus propos

Que grâces soient rendues aux Travaux publics pour les soins apportés à vaincre les amas de neige, qu'une bise traîtresse avait amoncelés, les congères, qu'ils disent.

Vous saviez ce que cela veut dire, les congères ? Moi, j'ai regardé un dictionnaire, le mot n'y était pas ; j'en ai ouvert un autre, qui dit qu'il s'agit d'amas de neige ; un troisième, terme qui n'est employé que dans certaines régions.

Chez nous, on le désigne sous le nom de « gonfles » et chacun comprend. Je crois que je continuerai à employer ce terme.

Les journaux disent souvent qu'un enfant luge. C'est probablement juste, mais je me demande si l'auteur de l'article a vécu à la montagne, où en hiver on luge souvent du bois et du foin, c'est-à-dire qu'on transporte au moyen de la luge. Ce verbe étant actif, ou transitif comme on disait du temps où j'allais à l'école, pourquoi ne pourrait-il pas être pronominal ? On se luge, comme d'ailleurs on se glisse, ou on se promène. Chacun connaît la nuance. Quand on glisse, c'est généralement involontaire et cela peut être tragique, mais quand on se glisse, on se laisse aller volontairement, sur une « glisse » que l'on a débarrassée de la neige à coups de bonnets, et là cela finit rarement mal. Nuances que l'on saisit bien chez nous.

A. D.

## Distinction

*L'Académie des sciences, belles-lettres et art de Savoie, à Chambéry, et l'Académie d'histoire récemment fondée à Paris, ont élu membre associé M. Henri Perrochon, président de l'Association des écrivains vaudois, à Payerne.*

## Résultats du concours de janvier

Trop de prépositions et de consonnes ! nous écrit un concurrent. Bien sûr ! bien sûr ! ce sont parfois autant de pièges.

Et c'est bien, en effet dans l'un d'eux que sont tombés une bonne partie de nos chers amis motscroisistes...

La préposition du 8/1 horizontal était *es* et non *en*, soit la forme latine de *en*...

Sur 60 concurrents une quinzaine seulement nous ont envoyé une grille conforme à la « grille originale ». Peu d'autres fautes à part celles où l'on a mis « imiter, recepée, éditer, déprécier au lieu d'épicer » qui donne à un plat son « relevé »...

Voici les noms des douze lauréats :

*Mme Alice Capt, Lausanne.  
M. J. Delaporte, Lucens.  
M Frs Aubry, Sommentier, Fribourg.  
M. A. Desplands, Château-d'Oex.  
M. J. Bornand, La Conversion.  
M. Conod, Rolle.  
M. E. Laeser, Clarens.  
Mme M. Cherix, Pully.  
M. Lucien Anex, Gryon.  
Mlle A. Amiguet, Chesières.  
M. A. Magnin, Montreux.  
Mme A. Cuendet, Clarens.*

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désigné par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 28 février 1957, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'*Imprimerie J. Bron, Pré-du-Marché 11, à Lausanne*.

De la santé en bouteille :  
l'huile de foie de morue marque  
« Le Pêcheur »

**Droguerie Simond**  
A LA RUE DU PONT LAUSANNE  
DROGUERIES RÉUNIES S. A. -- LAUSANNE